



Violence et logement social

Par **pacifik**, le **30/05/2011 à 14:13**

Bonjour, je vis dans une maison sociale à loyer modéré avec un bail signé par mon concubin et moi-même. Notre maison est équipée de 3 chambres. Je suis victime de violences psychologiques de la part de mon concubin depuis de nombreuses années. L'année dernière, après une énième dispute violente, j'ai eu tellement peur que je suis partie avec mes deux enfants chez de la famille un jour par-ci un jour là j'ai fait alors une demande de RSA. Après les insultes ont suivi les pleurs mais je tenais bon puis il a voulu que je lui paye tout ce qu'il a fait pour moi pendant toutes ses années puis les soi-disant tentatives de suicides menaces sont arrivées et pour finir une réelle soi-disant envie de changer que j'ai cru et après deux mois, je suis reparti au domicile conjugal. Pendant cette période de séparation, monsieur a eu l'APL supprimée, il ne travaille pas. Après cette fabuleuse envie de changer son intérieur a vite repris le dessus et l'état s'est refermé sur moi et mes enfants. J'aimerais vraiment cette fois sortir de cet enfer. Ma question est : qui a le droit de garder ce logement social ayant signé tous les deux le bail : monsieur qui travaille et qui vivrait dans une maison sociale 3 chambres et loyer plein avec le SMIC ou moi avec le RSA et APL en attendant de pouvoir enfin avoir le droit de travailler et de voir des gens ????